

#### CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

OBSERVATOIRE DU RACISME ANTI-NOIR EN SUISSE Case postale 251 CH-3000 Bern 7

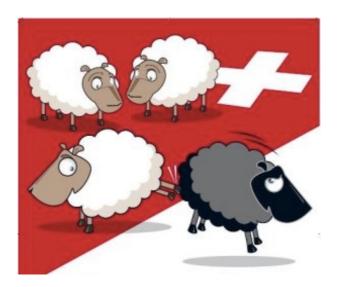
IBAN: CH86 0900 0000 3051 4517 5 / CCP: 30-514517-5 <u>cran02@bluewin.ch</u> <u>www.cran.ch</u>

#### 2015-2024 DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

LETTRE OUVERTE - 20 FÉVRIER 2015

ETUDE « VIVRE-ENSEMBLE EN SUISSE » :

# Le CRAN dénonce un nouvel acte de discrimination institutionnelle, excluant du champ suisse un racisme affectant plus de 100 000 personnes



A M. Alain BERSET, Conseiller fédéral (ministre) Chef du Département de l'Intérieur (DFI) A Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

otre département vient d'annoncer, dans son communiqué de presse du 12 février 2015, la mise au point, sous son égide, et par l'Institut de recherches gfs.bern, d'un « instrument de monitorage de la cohabitation en Suisse ». Cet instrument résulte d'une étude de gfs.bern intitulée « Vivre ensemble en Suisse, 2010-2014. Situation et évolution du racisme, de la xénophobie et de l'hostilité à l'égard des musulmans et des juifs ». Appliqué dans le cadre de trois enquêtes représentatives réalisées entre 2010 et 2014, l'instrument élaboré par cet institut aurait permis de mieux « recenser les opinions racistes et discriminatoires de la population ». Les trois enquêtes, qui ont eu lieu sous la forme d'entretiens en face à face d'environ une heure réalisés avec 1000 Suisses et 700 étrangers à chaque édition, soit un total de 5100 entretiens, ont spécialement néanmoins été conçues pour « étudier la situation et l'évolution d'opinions racistes, xénophobes et hostiles à l'égard des musulmans et des juifs ».

Cet instrument de monitorage repose sur un mandat du Conseil fédéral donné en 2007 au Service de lutte contre le racisme (SLR). Les commissions extraparlementaires pour les questions de migration (CFM) et contre le racisme (CFR) ont également été associées. S'appuyant sur un tel dispositif, et

ayant amplement pris connaissance des résultats, le Conseil fédéral a aussitôt décidé, le 11 février dernier, « d'introduire un monitorage sur le «vivre ensemble» en Suisse. Celui-ci sera réalisé tous les deux ans, à partir de 2016, par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population ».

Nous aimerions porter à votre attention, en ce qui concerne la mise en oeuvre de cet important instrument, les réserves suivantes :

### 1. L'instrument de monitorage de SLR/gfs.bern exclut délibérément du champ suisse la population la plus exposée au racisme et aux discriminations par sa différence dans une société majoritaire blanche

Quelle peut bien être la valeur d'un tel instrument si plus de 100 000 personnes se trouvent exclues de son champ d'enquête et d'analyse? Il ne s'agit pas d'une simple importance numérique. Certes, les deux communautés seules à être privilégiées par l'étude sont tout autant importantes : le SLR estime les Juifs à 16 000, les Musulmans entre 350 000 et 400 000 et les Yéniches/Roms/Sintis (oubliés également dans leur spécificité par l'étude) à 30 000. La population Noire de Suisse, qui a été évaluée à plus de 100 000 personnes par le CRAN, se compose de :

- 62 000 étrangers Noirs : ressortissants des pays situés au Sud du Sahara (source : Office de la Statistique, 2013)
- 40 000 à 50 000 Afro-Suisses au moins : personnes nées d'un parent de souche suisse, Africains subsahariens naturalisés et autres Afro-descendants naturalisés ressortissants des pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, des Caraïbes, etc.

L'importance de cette population résulte essentiellement de sa spécificité majeure, naturelle, celle d'être la seule à être marquée d'une visibilité permanente, incontournable dans une société majoritairement blanche. Un Juif ou un Musulman peuvent se fondre et disparaître visiblement dans la population suisse. Un Noir qui le voudrait n'y parvient jamais. Le racisme anti-Noir peut donc l'affecter à tout moment, quelque soit son rang social, économique, politique (M. Obama aux Etats-Unis ou Mme Taubira en France n'ont pu éviter d'être ravalés au singe) ou son niveau d'instruction, d'intégration ou d'assimilation. Or, ce racisme par le faciès, qui est la manifestation la plus fréquente du racisme et de la discrimination en Suisse et partout dans le monde affecte principalement les Noirs. Qui sont totalement ignorés et exclus de l'étude de « monitorage » de SLR/gfs.bern en tant que groupe cible à part entière, avec ses spécificités.

Cette exclusion est d'autant plus extrêmement grave que l'instrument de monitorage, élaboré en traitant des données portant spécifiquement sur l'antisémitisme et l'islamophobie, va servir non seulement pour toutes les formes de racisme, mais aussi au monitorage du Vivre-ensemble! Cela voudrait-il dire qu'exclus du champ d'analyse, les Noirs de Suisse sont-ils également exclus du champ du Vivre-ensemble? Continuent-ils, au 21<sup>e</sup> siècle, à être considérés par vos services comme des sous-êtres humains ou comme des individus *« pas assez entrés dans l'Histoire »*, comme l'a dit le président Nicolas Sarkozy dans son fameux discours de Dakar?

L'image du Mouton noir ci-dessus, conçu par les idéologues de l'UDC et subtilement mise en application par l'étude de SLR/gfs.bern, prend tout son sens ici.

### 2. L'instrument de monitorage de SLR/gfs.bern est, en l'espace de deux ans, la 2<sup>e</sup> action fédérale d'exclusion des communautés Noires à être réalisée par le SLR

Permettez-nous de vous rappeler en effet qu'en 2013, le SLR a rendu public son tout premier rapport annuel, depuis sa création en 2001, sur le racisme en Suisse. Ce « Rapport du Service de lutte contre le racisme 2012 - Tour d'horizon et champs d'action » a du reste été préfacé par vous personnellement. Son parti pris anti-Noir avait été clair et même assumé sans ambigüité :

« En Suisse, comme dans de nombreux pays d'Europe, certains groupes de population sont particulièrement susceptibles d'être victimes de discrimination raciale ou d'actes racistes. Les données à notre disposition permettent de constater en particulier que l'antisémitisme est une réalité en Suisse, et que l'hostilité envers les personnes musulmanes s'y implante de plus en plus. La situation des personnes juives et musulmanes fait par conséquent l'objet d'un examen approfondi (...) » (p. 62). Faisaient également partie de ces groupes-cibles privilégiés, bénéficiant d'un examen spécifique et approfondi : les Yéniches/Roms/Sintis, parce que « leur statut de minorité nationale a été reconnu par la Suisse, au même titre que celui des Juifs ».

Ainsi, à l'image de l'affiche UDC du Mouton noir, plus de 100 000 Noirs ont été ignorés et exclus d'un champ dont ils étaient en même temps, reconnus comme des cibles majeures, selon un Centre de consultation cité dans le Rapport: « Les victimes les plus fréquentes de la discrimination raciale sont des individus provenant d'Afrique ou d'Europe centrale », en outre « une proportion remarquable de victimes est de nationalité suisse ». (p. 31).

L'indignation du CRAN s'est traduite par une Lettre ouverte au SLR (24.07.2013) que nous vous avons adressée en copie. Dans sa réponse (30.07.2013), le SLR a regretté l'oubli frappant le racisme anti-Noir et nous a invité à une rencontre à Berne. Lors de cette rencontre survenue le 11 mars 2014, au siège du SLR, des excuses nous ont été formellement présentées avant d'entamer les discussions. Celles-ci se sont bien déroulées et des axes de collaboration ont été dessinés. Ainsi, en prévision de la 2<sup>e</sup> édition de son Rapport sur le racisme à paraître cette année, un chapitre sur le racisme anti-Noir allait cette fois enrichir celui-ci. Par ailleurs, un appui financier était promis au CRAN afin de mener à bien un gros travail de monitorage, « Rapport sur l'actualité du racisme anti-Noir en Suisse, 2002 à 2014 », un Rapport de plus de 200 pages à paraître le mois prochain. En quittant le SLR, nous avions alors pensé que plus jamais le racisme anti-Noir allait se retrouver discriminé à nouveau sur le plan fédéral.

Vous pouvez comprendre pourquoi la publication de l'étude SLR/gfs.bern nous a plongé dans la perplexité totale, avant de nous indigner. D'autant que rien n'est venu expliquer cette exclusion.

#### L'instrument de monitorage SLR/gfs.bern exclut délibérément l'expertise des ONG antiracistes du champ des compétences scientifiques ayant contribué à ce travail.

Outre une équipe de projet de cinq personnes, dirigée par le politologue Claude Longchamp, président de l'Institut gfs.bern, divers experts en Suisse et en Europe ont été mis à contribution dans cette phase pilote (2010-2014), comme le décrit gfs.bern dans son Rapport succinct : « Dans le cadre de cette phase pilote, le SLR et gfs.bern entendaient faire évaluer le projet par des spécialistes afin d'obtenir une légitimation scientifique et un avis critique. Cet objectif a été atteint : d'une part en septembre 2013 dans le cadre d'une conférence trinationale de l'Association allemande de sciences politiques (Deutsche Vereinigung für Politische Wissenschaft DVPW), de la Société autrichienne de sciences politiques (Österreichische Gesellschaft für Politikwissenschaft ÖGPW) et de l'Association suisse de science politique (ASSP), qui s'est tenue à Innsbruck sur le thème de la politique de la diversité. Et, d'autre part, en février 2014 lors d'une conférence d'experts organisée conjointement par le SLR et gfs.bern sur le thème du monitorage du racisme en Suisse. Les experts présents, issus de la communauté scientifique et de l'administration, ont fait part de leur avis de spécialistes et donné un retour critique, ce qui a permis de faire avancer le monitorage et de l'étayer d'un point de vue scientifique ».

Un premier examen de ce nouvel instrument de monitorage montre à quel point la montagne d'experts universitaires et administratifs n'a pas empêché de nombreuses lacunes que l'on peut déjà y déceler. L'étude, avec l'instrument dégagé, est très critiquable, rien que du point de vue des concepts de travail retenus :

- non prise en compte d'un concept aussi fondamental que représente la victimologie Noire affectant plus de 100 000 personnes en Suisse, dont 40 000 à 50 000 Suisses Noirs ;
- concepts très loin d'une approche qui devrait aussi être centrée sur la personne des victimes, notamment sur leur ressenti et sur l'impact multidimentionnel de l'acte raciste ou discriminatoire sur elles ;
- concepts trop ethnocentrés : élaborés du seul point de vue des auteurs potentiels suisses de racisme qui se retrouvent en quelque sorte transformés en victimes (sentiment de menace, peur de l'avenir, perception des migrations, position sur l'intégration, etc.), ou concepts controversés (ex. patriotisme), voire sans pertinence (ex. anomie, autoritarisme);
- etc. etc.

Un tel écueil aurait sans doute pu être limité en élargissant le champ des contributions scientifiques à une expertise présente au sein de certaines ONG et connue du SLR. Le CRAN en possède au moins deux :

- Mme Carmel Fröhlischer-Stines, pyschologue (Université de Zürich), a co-réalisé pour la CFR, avec la collaboration scientifique de l'IES (Genève), la première étude sur les populations Noires de Suisse, *Les Noirs en Suisse. Une vie entre intégration et discrimination*, 2004. Bien évidemment, cette étude ne figure pas dans la très scientifique bibliographie de l'étude de *gfs.bern*
- M. Mutombo Kanyana, politologue (IUHEI, Genève), qui a été notamment en charge du Programme de lutte contre le racisme et la discrimination à l'UNESCO, où il a contribué à lancer la Coalition internationale des Villes contre le racisme dont font aussi partie des grandes villes suisses (Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zürich, etc.), outre Paris, Londres, Berlin, Montréal, Naïrobi, etc.

D'une manière générale, nous ne comprenons pas les raisons de cette défiance face à une expertise forgée à la fois sur des bases universitaires et sur le terrain quotidien. Des centres de monitorage existent en Suisse depuis de nombreuses années au sein de quelques organisations antiracistes notamment, outre au CRAN, à ACOR SOS Racisme, à la CICAD, au GRA, à Humanrights.ch, à la LICRA, à la Ligue suisse des droits de l'Homme. A la lecture du Rapport de *gfs.bern*, aucune ne semble avoir contribué à un instrument qui ne pourra pas ne pas avoir un impact sur leur travail.

# 4. L'instrument de monitorage de SLR/gfs.bern exclut délibérément du champ de la validation des hypothèses travail les organisations antiracistes, dont le CRAN, acteurs les plus impliqués, quotidiennement, face au racisme et aux discriminations

En effet, au vu de l'importance du projet, le SLR a créé un groupe de travail composé de représentants de cinq départements fédéraux afin d'encadrer l'étude menée par *gfs.bern*. Le même SLR a tenu à associer des commissions extraparlementaires, pour les questions de migration (CFM) et contre le racisme (CFR). Les organisations antiracistes, tel le CRAN, n'offrent pas seulement des experts. Elles permettent surtout, par leur présence constante sur le terrain, à l'écoute des uns et des autres, de servir de maillon indispensable comme interface, dans le cas d'espèce, entre les protagonistes sur le terrain, d'une part, et les structures administratives (SLR), politiques (CFR, CFM) et de recherche (*gfs.bern*) d'autre part.

L'architecture sur laquelle repose le nouvel instrument de monitorage et du Vivre-ensemble est plutôt bancale, sans une consultation effectuée auprès des acteurs majeurs sur le terrain antiraciste et la prise en compte de leurs avis. La légitimation et l'avis critique des administratifs, des politiques et des scientifiques ne sont seuls suffisants.

#### Au vu de ce qui précède,

- Le CRAN dénonce énergiquement une étude lacunaire et biaisée à dessein, conçue sur le modèle de la hiérarchisation des racismes et de la concurrence victimaire.
  - Rien ne justifie que des racismes (antisémitisme et islamophobie) posés ainsi en seule référence, comme supérieurs, soient les seuls à être pris en considération et les populations qu'ils affectent être les seules à compter et à être respectées dans l'espace de cohabitation suisse.
  - Le racisme anti-Noir n'a pas à être un mouton noir à exclure du champ suisse. Il s'agirait là d'une grave offense, surtout en cette année qui marque le lancement de la « Décennie internationale des Personnes d'ascendance africaine » à laquelle la Suisse a souscrit.
- Le CRAN, s'appuyant sur l'article 8 de la Constitution sur le respect des minorités, vous demande formellement de sursoir à la mise en œuvre et aux applications de l'instrument issu de l'étude de SLR/gfs.bern et conçu sur une base discriminatoire pour monitorer le racisme et pour construire le Vivre-ensemble.
  - L'inclusion de la variable racisme anti-Noir, comme un des concepts fondamentaux de cet instrument, nous semble une condition sine qua non pour la poursuite de ce projet qui devrait être au diapason de ses louables ambitions. Du reste, cette inclusion concerne aussi le racisme anti-Roms, qui fait souvent l'actualité et éjecté aussi, en tant que « concept fondamental ».
  - Politiquement, scientifiquement, éthiquement, cet instrument ne peut être opérationnel en l'état, sans créer d'inutiles frustrations.
- Le CRAN vous prie de veiller à ce que l'expertise présente au sein des organisations antiracistes ainsi qu'au sein des communautés Noires en particulier puissent faire partie de cette inclusion.
  - Ce qui se fait sur nous et sans nous est contre nous. Les Suisses Noirs font partie intégrante de la famille suisse, avec leurs talents et atouts. Nous avons tous intérêt à élaborer un instrument le plus inclusif, sur des bases les moins contestables et les plus fiables possible, pour le meilleur Vivre-ensemble. Par ailleurs les ONG antiracistes devraient travailler plus étroitement avec le SLR sur des projets représentant des enjeux importants.
  - Le racisme est un domaine trop sensible pour le laisser aux seuls administratifs et « scientifiques ».
- Le CRAN vous prie enfin de mettre tout en œuvre pour qu'à l'avenir des initiatives discriminant ou excluant des minorités, dont vos compatriotes Noirs, ne puissent se reproduire dans un service chargé de combattre ces discriminations.
  - En effet, il y a là plus qu'un contre-sens dans l'exécution du mandat du Conseil fédéral, un détournement de mission à la fois inacceptable et incompréhensible. Il serait malheureux que vous soyez associé une troisième fois à une nouvelle initiative marquée du sceau d'un racisme institutionnel qui semble s'instaurer au sein de votre département.
  - Il y va de votre crédibilité ou de celle de vos services.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous aurez apportée à ce courrier et en particulier à nos demandes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil de gestion du CRAN

#### Pour contact, les porte-paroles :

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52), et Mutombo Kanyana, Secrétaire général (079 754 54 85)

#### Lettre ouverte envoyée pour information à :

- Service de lutte contre le racisme (SLR)
- Institut de recherches gfs.bern
- Commission fédérale pour les migrations (CFM)
- Commission fédérale contre le racisme (CFR)
- Rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme
- Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits humains
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse
- Représentant de l'Union Africaine en Suisse

- Commission de l'ONU pour l'élimination du racisme et de la discrimination (CERD)
- Commission européenne sur le racisme et l'intolérance (ECRI), Strasbourg
- Partis politiques suisses
- Presse nationale et internationale en Suisse
- ONG actives dans la défense des droits humains
- ONG, associations et militants africains et autres